

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Entre :

**- le MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
représenté par le directeur des sports, Monsieur Thierry MOSIMANN
désigné ci-dessous par le ministère**

et

**- la FEDERATION FRANÇAISE DE CHAR A VOILE
représentée par son président, Monsieur Bernard FAUCON
désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 328 896 485 00047**

PREAMBULE :

La convention pluriannuelle signée en 2014 par les deux parties prévoit que la subvention est notifiée chaque année par le ministère chargé des sports et en mentionne le montant prévisionnel. Le présent avenant a pour objet de définir les objectifs et actions retenus d'un commun accord pour 2015 et d'en fixer les modalités financières.

ARTICLE 1 : Objectifs particuliers

Dans le cadre des objectifs généraux définis à l'article 1 de la convention pluriannuelle, la fédération s'engage à mettre en œuvre la politique et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partagés définis à l'article 1 et plans d'actions figurant dans les tableaux annexés au présent avenant tant pour la performance que pour le développement.
Les annexes font partie intégrale du présent document.

L'administration s'engage, sous réserve de la disponibilité des crédits, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs dans les conditions exposées ci-après.

ARTICLE 2 : Modalités d'exécution de la convention pluriannuelle

Les tableaux annexés au présent avenant retracent les financements apportés en 2015 par le ministère chargé des sports aux projets de la fédération¹ concourant à la réalisation des objectifs généraux mentionnés à l'article 1 de la convention pluriannuelle et des objectifs et actions particuliers prévus.

ARTICLE 3 : Montant de la subvention et conditions de paiement

Outre la mise à disposition de cadres techniques, le montant de la subvention attribuée à la fédération sur le programme Sport pour l'année 2015 s'élève à 139 650 €. Déduction faite de l'avance prévisionnelle versée, soit 53 460 €, le solde restant s'élève à 86 190 €. Il est versé en une fois, après signature du présent avenant.

¹ –dont le coût prévisionnel inscrit sur la demande de subvention est rappelé sur les tableaux annexes en regard de la subvention accordée

Au total, le soutien financier du ministère s'élève donc à 139 650 €.

ARTICLE 4 :

Les autres clauses de la convention initiale non contraires au présent avenant demeurent applicables.

Fait à Paris le 12 MARS 2015

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE CHAR A VOILE

B. Faucon

FEDERATION FRANÇAISE
DE CHAR A VOILE
17, rue Henri Bocquillon
75015 PARIS
Tél. : 01.45.58.75.75
Fax : 01.45.58.75.65

[Signature]

p/ LE DIRECTEUR DES SPORTS

L'adjointe au directeur des sports,
Chef de service

[Signature]
Claudie SAGNAC

LE CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL

Par délégation du contrôleur général
économique et financier
[Signature]
- 4 MAI 2015
Michèle DUCHEMIN

2101 266 499

Annexe 1 - Objectifs et indicateurs

Objectifs et indicateurs de performance nationaux retenus par le ministère		2013		2014		2015		2016		2017	
		Réalisé	Réalisé	Cible	Cible	Cible	Cible	Cible	Cible	Cible	Cible
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires		2554	1732	2580	2605	2630	2650	2630	2850	2850	2850
Nombre de licences		126000	79000	90500	100000	120000	100000	120000	150000	150000	150000
Nombre d'ATP		128554	80732	93080	102605	122630	102605	122630	152850	152850	152850
Nombre total de licences et d'ATP		461 (18,05%)	272 (15,18%)	462 (17,91%)	468 (17,97%)	470 (17,87%)	468 (17,97%)	470 (17,87%)	500 (17,54%)	500 (17,54%)	500 (17,54%)
Nombre et taux de licences féminines		(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Nombre et taux de licences de jeunes de 14 à 20 ans		(%)	(%)	330 (12,79%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Nombre de clubs accueillant des personnes en situation de handicap		0	111	111	112	113	112	113	115	115	115
Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives											
Solidité financière		0,32	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Rang sportif de la France		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux de suivi médical complet - SHN		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux de suivi médical complet - Espoirs		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Emplois d'avenir		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'emplois d'avenir		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lettres de missions signées dans CTS-Web		1 (100%)	1 (100%)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Nombre et taux de lettres de missions signées		1 (100%)	1 (100%)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%


Objectifs partagés		N°2		N°4		N°1		N°7		N°27	
Objectif		Réalisé	Réalisé	Cible	Cible	Cible	Cible	Cible	Cible	Cible	Cible
Structurer la pratique du Char à Voile	Nombre de structures labélisées	55	55	55	55	57	55	57	60	60	60
Renforcer le label et le réseau des centres de Char à Voile, créer des outils d'amélioration constante	Nbre de livret de pilotes délivrés	126884	79000	90500	100000	120000	100000	120000	150000	150000	150000
Inciter à l'emploi et favoriser la parénisation	Nbre d'emplois	3	3	4	4	4	4	4	5	5	5
Former nos dirigeantes et nos bénévoles	Nbre de femmes engagées dans les formations	2	2	5	5	5	5	5	5	5	5
Former nos jeunes dirigeants et nos bénévoles	Nbre de -25 ans engagés dans les formations	8	16	15	15	15	15	15	15	15	15
Favoriser la pratique des jeunes scolarisés	Nbre de licences scolaires	/	/	/	/	60	50	60	70	70	70
Finaliser la filière professionnelle	Nombre de diplômes délivrés	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Préserver l'accès à nos sites de pratiques	Nbre de CD ayant signés une convention locale	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Maintenir le rang de la France	Rang de la France	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Préserver la santé des pratiquants	Nombre de structures qui portent le projet	/	/	/	3	4	3	4	5	5	5
Labéliser des structures en sport santé, qui accueillent notamment des publics sédentaires et/ou spécifiques	Nombre de passages	0	/	10	10	20	10	20	100	100	100

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			
	Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
Structurer la pratique du Char à Voile	67 250 €	53 800 €	50 000 €	17 250 €
Action 1	67 250 €	53 800 €	50 000 €	17 250 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	17 750 €	14 200 €	14 000 €	3 750 €
Structuration fédérale	49 500 €	39 600 €	36 000 €	13 500 €
Labéliser des structures en sport santé, qui accueillent notamment des publics sédentaires et/ou spécifiques	33 000 €	27 400 €	27 400 €	5 600 €
Action 1	33 000 €	27 400 €	27 400 €	5 600 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	27 500 €	23 000 €	23 000 €	4 500 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	5 500 €	4 400 €	4 400 €	1 100 €
Favoriser la pratique des jeunes scolarisés	42 000 €	34 600 €	34 600 €	7 400 €
Action 1	42 000 €	34 600 €	34 600 €	7 400 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	42 000 €	34 600 €	34 600 €	7 400 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	0 €	0 €	0 €	0 €
Renforcer le label et le réseau des centres de Char à Voile, créer des outils d'amélioration constante	6 250 €	6 000 €	5 000 €	1 250 €
Action 1	6 250 €	6 000 €	5 000 €	1 250 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	6 250 €	6 000 €	5 000 €	1 250 €
Inclure à l'emploi et favoriser la pérennisation	0 €	0 €	0 €	0 €
Action 4	0 €	0 €	0 €	0 €
Professionalisation de l'activité	0 €	0 €	0 €	0 €
Finaliser la filière professionnelle	10 800 €	8 640 €	8 000 €	2 800 €
Action 4	10 800 €	8 640 €	8 000 €	2 800 €
Professionalisation de l'activité	0 €	0 €	0 €	0 €
Formations fédérales	10 800 €	8 640 €	8 000 €	2 800 €
Former nos jeunes dirigeants et nos bénévoles	20 850 €	16 680 €	8 000 €	12 850 €
Action 4	20 850 €	16 680 €	8 000 €	12 850 €
Formations fédérales	20 850 €	16 680 €	8 000 €	12 850 €
Maintenir le rang de la France	0 €	0 €	0 €	0 €
Action 2	0 €	0 €	0 €	0 €
Aides personnalisées (AP)	0 €	0 €	0 €	0 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	0 €	0 €	0 €	0 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	0 €	0 €	0 €	0 €
Collectif RELEVE - Stages et compétitions	0 €	0 €	0 €	0 €
Préserver la santé des pratiquants	16 184 €	3 650 €	3 650 €	12 534 €
Action 3	16 184 €	3 650 €	3 650 €	12 534 €
Prévention dopage	10 404 €	2 350 €	2 350 €	8 054 €
Accompagnement sanitaire préventif	5 780 €	1 300 €	1 300 €	4 480 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	34 750 €	24 750 €	3 000 €	31 750 €
Action 1	34 750 €	24 750 €	3 000 €	31 750 €
Compétitions internationales en France (disciplines non reconnues de HN)	6 250 €	6 250 €	3 000 €	3 250 €
Programmes d'échanges internationaux	28 500 €	18 500 €	0 €	28 500 €
TOTAL	231 084 €	175 520 €	139 650 €	91 434 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées : 0 €Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées : 139 650 €Répartition de la subvention versée hors aides personnalisées :
- cat 61 (indemnité des CTS)
- cat 64 (transfert direct aux assoc.)

mf

ANNEXE 3

COORDONNÉES BANCAIRES	À remettre à tout organisme demandant vos coordonnées bancaires								
<p>▶ TITULAIRE DU COMPTE FED. FRANCAISE DE CHAR A VOILE</p>									
<p>▶ DOMICILIATION AGENCE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AGENCE PARIS XV (03530) 164 RUE DE JAVEL 75015 PARIS TÉL : 01 53 78 57 00</p>	<p>▶ IDENTIFICATION INTERNATIONALE BIC SOGEFRPP IBAN FR76 3000 3034 9000 0505 2161 850</p> <p>▶ RELEVÉ IDENTITÉ BANCAIRE (RIB)</p> <table border="1"><thead><tr><th>Banque</th><th>Agence</th><th>Numéro de compte</th><th>Clé</th></tr></thead><tbody><tr><td>30003</td><td>03490</td><td>00050521618</td><td>50</td></tr></tbody></table>	Banque	Agence	Numéro de compte	Clé	30003	03490	00050521618	50
Banque	Agence	Numéro de compte	Clé						
30003	03490	00050521618	50						
<p> SOCIÉTÉ GÉNÉRALE</p>									